

## **Examens médicaux nécessaires à toute participation à des Jeux sous la responsabilité du CNOSF**

**Docteur Maurice VRILLAC**  
**Président de la Commission médicale du CNOSF**

Nous avons toujours considéré que le suivi médical de l'athlète représentait une part importante d'un nécessaire travail de prévention. Hier, je vous précisais dans mes paroles de bienvenue qu'en matière de sport-santé, nous cherchions, en tant que médecins, à préserver la santé de tout individu pratiquant un sport, à éviter les altérations dues à l'entraînement ou au surentraînement, et, enfin, à prévenir des dérives telles que le dopage. Je pense qu'il est possible d'appliquer strictement les mêmes propos aux athlètes de haut niveau.

### **I. Examens et contrôles prévus**

Conformément à la loi, ces athlètes doivent faire l'objet d'un suivi obéissant à des principes rigoureux, que vous connaissez bien et qui ont été déterminés par des décrets à l'élaboration auxquels nous avons contribué – tout en regrettant l'insuffisance de certains examens. Dans chaque fédération, nous devons donc nous montrer extrêmement méticuleux et ne rien négliger en ce qui concerne le suivi médical du sportif.

Les examens prévus par la loi incluent notamment la recherche d'antécédents, des examens cliniques, une échocardiographie, un examen ORL et un test de vision. Les difficultés ont surgi sur le plan biologique, puisque les décrets d'application de la loi ne prévoyaient qu'un faible nombre d'examens de ce type. Nous avons fait observer en temps utile que nous estimions nettement insuffisants les examens biologiques prévus dans le cadre du suivi médical de l'athlète. A chaque fois que nous avons eu la possibilité de nous exprimer lors des commissions médicales interfédérales, nous avons insisté sur les examens complémentaires que nous considérons nécessaires. Une commission de biologie s'est réunie à de multiples reprises et a établi une liste d'examens utiles pour la protection de la santé du sportif, en fonction de la discipline pratiquée. De telles précautions sont incontournables si l'on veut éviter que le sportif souffre, se surentraîne et soit tenté de recourir à des produits améliorant sa situation.

Toutefois, nous ne bornons pas notre action à cette activité de prévention. Vous n'ignorez pas l'obligation de procéder à des contrôles antidopage. Au cours de ce colloque a déjà été évoqué le système ADAMS, auquel nous participons. Nos élites sportives sont identifiées par l'AMA et nous pouvons donc être sûrs que tous les sportifs sélectionnés seront contrôlés, par l'intermédiaire de l'AFLD en France et d'autres organismes à l'étranger. Le système ADAMS implique que chaque sportif doit pouvoir être localisé et peut être contrôlé à tout instant ; à l'inverse, il permet aussi de ne pas multiplier à l'infini les examens. Or, si nous prenons toutes ces précautions et prévoyons tous ces contrôles, c'est parce que nous n'ignorons pas l'existence d'un certain nombre de dérives.

## II. Conditions de déroulement des Jeux Olympiques

Dans la perspective des Jeux Olympiques, et au-delà du suivi médical mis en place, nous devons prendre en considération d'autres paramètres tels que le décalage horaire et la température. S'agissant du décalage horaire, des recommandations sont formulées à l'intention des athlètes, qui sont notamment invités à avancer progressivement leur rythme de vie, et, éventuellement, à recourir à une luminothérapie avant leur départ.

En ce qui concerne les températures, notre attention a souvent été attirée sur le risque d'une chaleur redoutable et d'un taux d'humidité très élevé à cette période de l'année ; or les données que nous avons recueillies n'ont pas révélé de conditions excessives, à la fois en termes d'hygrométrie et de température. En revanche, les pollutions constituent une préoccupation plus importante. La situation s'améliore de ce point de vue, mais reste assez variable. En lien avec la problématique des AUT, on peut notamment craindre que les athlètes sujets à l'asthme d'effort soient sensibilisés encore davantage par cette pollution.

L'acclimatation à la chaleur pourra demander une dizaine de jours, voire davantage, d'où la nécessité d'étudier chaque individu et d'adapter les entraînements sur place. Une bonne hydratation revêtira une importance particulière. Nous aurons les moyens de surveiller le poids, le poids liquidien et les urines de chaque individu ; un laboratoire permettra de procéder sur place à toutes les analyses biologiques que j'évoquais précédemment. Enfin, nous travaillons à l'heure actuelle sur une notion de *pre-cooling* grâce à des gilets refroidissants, déjà utilisés en Australie et en Amérique du nord, et qui seront également fabriqués en France.